

TABLE DES MATIERES

3	1.1. Principaux événements de l'exercice.
3	1.2. Principes comptables et dérogation.
3	1.2.1. Présentation des comptes
3	1.2.2. Cadre légal de référence
3	1.2.3. Changements de méthode
3	1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation
3	1.2.3.2. Changements de méthode de présentation
3	1.2.3.3. Changements de méthode de comptabilisation
4	1.2.4. Dérogation comptable
4	1.3. Durée et période de l'exercice comptable
4	2. Informations relatives au bilan
4	2.1. Actif
4	2.1.1. Tableau de variations des immobilisations
4	2.1.2. Immobilisations incorporelles
5	2.1.2.1. Principaux mouvements
5	2.1.3. Immobilisations corporelles
5	2.1.3.1. Principaux mouvements
5	2.1.3.2. Crédit-bail
6	2.1.4. Immobilisations financières
6	2.1.4.1. Tableau de variations détaillé des immobilisations financières
6	2.1.5. Tableau de variations des amortissements
7	2.1.5.1. Méthode d'amortissement
7	2.1.6. Evaluation des stocks
8	2.1.7. Créances
9	2.1.8. Détail de l'actif circulant
9	2.1.9. Produits à recevoir
9	2.1.10. Charges constatées d'avance
10	2.1.11. Valeurs mobilières de placements
11	2.2. Passif
11	2.2.1. Fonds associatifs
12	2.2.2. Provisions pour risques et charges
13	2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges
14	2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires
15	2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi
15	2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées
15	2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectées
16	2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés
17	2.2.5. Etat des dettes
17	2.2.6. Détail des fournisseurs et comptes rattachés
18	2.2.7. Détail des dettes fiscales et sociales
18	2.2.8. Charges à payer
18	2.2.9. Autres informations significatives relatives au bilan
18	2.3. Tableau de suivi des legs
19	3. Informations relatives au compte de résultat
19	3.1. Compte de résultat
19	3.1.1. Ventilation des produits d'exploitations
19	3.1.2. Charges et produits exceptionnels
20	3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles
21	3.1.4. Frais remboursés aux Administrateurs dans l'exercice

21	3.1.5. Ventilation de l'effectif moyen des permanents
21	3.2. Contributions volontaires en nature
21	3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)
22	3.4. Crédit-Bail
23	3.5. Certification du nombre d'adhérents
23	3.6. Engagements hors bilan
23	3.6.1. Engagements reçus
23	3.6.2. Engagements donnés
24	4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public
24	4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER
24	4.1.1. Définition des missions sociales
24	4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public
24	4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux Campagnes d'Appel à la Générosité du Public
25	4.2. Informations sur les ressources
25	4.2.1. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public
25	4.2.2. Autres fonds privés
25	4.2.3. Subventions et autres concours publics
26	4.2.4. Autres produits
26	4.2.5. Reprises de provisions
26	4.2.6. Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs
27	4.3. Informations sur les emplois
27	4.3.1. Règles d'affectation des coûts directs et indirects
28	4.3.2. Missions sociales (actions réalisées directement et versements à d'autres organismes)
28	4.4. Frais de recherche de fonds
28	4.5. Frais de fonctionnement
29	4.6. Frais de Personnel
29	4.7. Dotations aux provisions
29	4.8. Engagements à réaliser sur ressources affectées
30	4.9. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public
30	4.10. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées
30	4.11. Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées
31	4.12. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public
31	4.13. Evaluation des contributions en nature

1.Faits majeurs de l'exercice

1.1. Principaux événements de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Exemple :

Changement de siège social,
Changement de Président
Changement de convention particulière
Financement de missions sociales
Legs d'un montant exceptionnel
Contrôle externe en cours ou notifié
Autres changements significatifs touchant l'activité du CD

Mentionner également les événements significatifs, postérieurs à la clôture de l'exercice, susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

1.2. Principes comptables et dérogation

1.2.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2. Cadre légal de référence

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements CRC 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations et ANC n°2014-03 du 5 juin 2014.
Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Le CER est établi conformément au règlement CRC n°2008-12.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2.3. Changements de méthode

1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.3.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.3.3. Changements de méthode de comptabilisation

Aucun changement de méthode de comptabilisation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations incorporelles

<i>Rubriques (en euros)</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles	12901,92	3232,32		16134,24
Immobilisations corporelles	120			120
TOTAL	13021,92	3232,32	0	16254,24

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques).

2.1.1. Tableau de variations des immobilisations

2.1. Actif

2. Informations relatives au bilan

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois, ce dernier coïncide avec l'année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

1.3. Durée et période de l'exercice comptable

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 29 mars 2019 ;
 - Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour fin 28 février 2019.
- La cotisation de 10% que le Comité Départemental verse au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.
- Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

1.2.4. Dérogation comptable

Valeur d'origine (en euros)	Terrain	Construction	Installation	Matériel	Autres
Amortissement					0
cumul exercices antérieurs					0
dotation de l'exercice					0
TOTAL	0	0	0	0	0

2.1.3.2. Crédit-bail / leasing

- NEANT

Les principales sorties d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Nature de l'immobilisation (en euros)	Investissements directs
530,16	530,16
2702,16	2702,16

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont les suivants :

2.1.3.1. Principaux mouvements

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les frais d'acquisition sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques), après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

2.1.3. Immobilisations corporelles

- NEANT

Principales sorties (cédées, mises au rebut...) effectuées par l'association au cours de l'exercice :

- Agencement mobilier
- Achat d'un Barnum

Principales acquisitions effectuées par l'association au cours de l'exercice :

2.1.2.1. Principaux mouvements

2.1.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).
Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

2.1.4.1. Tableau de variations détaillé des immobilisations financières

<i>Types d'immobilisations (en euros)</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Participations	120			120
Créances rattachées à des participations				0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				0
Autres titres immobilisés				0
Prêts				0
TOTAL	120	0	0	120

2.1.5. Tableau de variations des amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

<i>Rubriques (en euros)</i>	<i>Amortissements cumulés au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations : dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions d'amortissements de l'exercice</i>	<i>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</i>
Amort.immob.corporelles	11747,83	758,99		12506,82
Amort.immob.corporelles	11747,83	758,99		12506,82
TOTAL	11747,83	758,99	0	12506,82

2.1.5.1. Méthode d'amortissement

TYPES D'IMMOBILISATIONS	Mode Linéaire	DUREE
Logiciel	"	3
Terrain	"	-
Bâtiment structure	"	50
Bâtiment charpente, couverture & étanchéité	"	25
Bâtiment façade & ravalement	"	15
Bâtiment chauffage	"	15
Bâtiment plomberie & électricité	"	25
Bâtiment menuiseries extérieures	"	25
Bâtiment ascenseur	"	20
Bâtiment peinture & revêtement des sols	"	15
Aménagement & agencements des bureaux	"	10
Aménagement des bureaux chauffage	"	15
Aménagement des bureaux plomberie	"	25
Aménagement des bureaux menuiseries extérieures	"	25
Aménagement des bureaux peinture & revêtement sol	"	15
Matériel de Bureau	"	3
Matériel de Transport	"	4
Conteneurs	"	3
Matériel Informatique	"	3
Mobilier de Bureau	"	5

2.1.6. Evaluation des stocks

Les produits destinés à la vente (lithographie, tee-shirt, porte-clés, etc...) sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

La documentation ainsi que les calendriers ne sont pas appréhendés dans les stocks. Ils font l'objet d'une comptabilisation en charges de l'exercice.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée et comptabilisée.

Un inventaire physique est pratiqué à chaque exercice en décembre.

2.1.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

Créances (a)	Montant brut (en euros)	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	-		
Créances rattachées à des participations	-		
Prêts (1)	-		
Autres	-		
Créances de l'actif circulant	16 441,02	16441,02	
Créances clients et comptes rattachés			
Autres	16 365,02	16365,02	
Charges constatées d'avance	76,00	76	
TOTAL	16 441,02	16441,02	0

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice
et dont prêts récupérés en cours d'exercice
(a) non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

2.1.8. Détail de l'actif circulant

Créances (en euros)	Montant brut	Degré d'exigibilité des créances		
		à moins 1 an	entre 1 an et 5 ans	à plus 5 ans
Actif circulant				
Usagers et comptes rattachés	0,00			
Personnel	916,73	916,73		
Sécurité Sociale et autres organismes	0,00			
Etat et autres collectivités publiques	0,00			
Legs et dons à recevoir du Siège	8194,37	8194,37		
Legs et donations en cours (RUP)	0,00			
Débiteurs divers	0,00			
Charges à payer Autres	35,36	35,36		
Autres créances	3148,38	3148,38		
Produits à recevoir	2964,18	2964,18		
Autres produits à recevoir	1106,00	1106,00		
Charges constatées d'avance	76,00	76,00		
TOTAL	16441,02	16441,02		

2.1.9. Produits à recevoir

- Produits à recevoir (4687000) 2964,18
 - Autres BN (468801) 1106,00
TOTAL 4070,18€

2.1.10. Charges constatées d'avance

- CCA (486000) 76,00
TOTAL 76,00€

2.1.11. Valeurs mobilières de placements, comptes à terme et livrets

Nature des Placements (en euros)	Valeur comptable du portefeuille au 31/12/2018 (1)	Valeur boursière au 31/12/2018 (2)	Plus ou moins valeur latente (3) (3)=(2)-(1)	Provision pour dépréciation (4)=(2)<(1)	(+) Valeurs réalisées	(-) Valeurs réalisées
Compte : 5030 ACTIONS Actions (investissement direct) Actions pures (OPCVM)			0			
Compte : 5060 OBLIGATIONS Obligations (investissement direct) OPCVM Obligations			0			
Compte : 5070 BONS DU TRESOR & BON DE CAISSE A COURT TERME			0			
Compte : 5080 AUTRES VALEURS MOBILIERES Sicav de Trésorerie Fonds Commun de Trésorerie Sicav & Fonds Communs Monétaires						
COMPTE : 512XXXXXX ET 517XXXXXX						
Comptes à Terme et comptes sur livrets	267370,5					
Livrets A	75040,26					
CA CSL Associations	218135,24					
TOTAL	560546	0	0	0	0	0

2.2. Passif

2.2.1. Fonds associatifs

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (en euros) EXERCICE 2018

N° plan comptable et intitulé	A Montant au 31/12/2017	B Diminution	C Augmentation	D Montant au 31/12/2018
Fonds propres	491821,29	184381,54	102013,50	409453,25
10220000 - Fonds de dotation (1)				0,00
10630000 - Fonds de réserve statutaire				0,00
10650000 - Fonds de réserve générale	389807,79		102013,50	491821,29
10688400 - Fonds de réserve pour missions spécifiques				0,00
11000000 - Report à nouveau créditeur				0,00
11900000 - Report à nouveau débiteur				0,00
12000000/12900000 - Résultat de l'exercice 2017 (2)	102013,50	102013,50		0,00
Résultat de l'exercice		82368,04		-82368,04
Autres Fonds associatifs	0,00	0,00	0,00	0,00
10351000 - Legs assorties d'une condition sur biens durables				0,00
10360000 - Libéralités assorties d'une condition				0,00
13100000/13900000 - Subventions d'investissement				0,00
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	491821,29	184381,54	102013,50	409453,25

(1) Uniquement pour les CD reconnus d'utilité publique suivant l'article 20 des statuts de la Ligue

(2) Résultat 2017 à affecter excédent ou déficit

2.2.2. Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque trois conditions simultanées sont réunies :

- l'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers
- à la date de clôture,
- une sortie probable ou certaine de ressources, sans contrepartie attendue au moins équivalente,
- une évaluation fiable du montant de l'obligation.

Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en euros)	<u>Provisions</u> Au début de l'exercice	<u>Augmentations</u> Dotations de l'exercice	<u>Diminutions</u> Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice	Informations sur les provisions (*)
	CN° : 15	CN° 681500	Provisions utilisées CN° 781500		
15110000 provision pour litige				0	
15160000 provision pour risque d'emploi				0	
15180000 autres provisions pour risques				0	
15300000 provision pour pension et obligations similaires				0	
TOTAL	0	0	0	0	

(*) Informations sur les passifs éventuels ne pouvant être évalués de façon fiable, incertitude sur l'échéance ou l'évaluation, mention portant sur l'impossibilité de fournir des informations

2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

<i>Engagements retraites</i>		<i>Provisionné</i>	<i>Non provisionné</i>	<i>Total</i>
Indemnité de départ à la retraite				0

- Principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode suivante :
Le calcul ne résulte pas d'une évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié selon les hypothèses suivantes :
-Age de départ à la retraite retenu est de 63 ans.
-Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

Les fonds dédiés enregistrent la part des ressources de l'exercice affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être utilisée en partie ou en totalité dans l'exercice conformément aux engagements pris à leur égard.

(en euros)

15

2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés

Concerne les projets pour lesquels il n'y a eu aucune dépense significative au cours des deux derniers exercices.

NEANT

2.2.5. Etat des dettes

Dettes (en euros)				Montant brut		Echéances à moins 1 an		Echéances entre 1 an et 5 ans		Echéances à plus 5 ans		Degré d'exigibilité du passif	
Emprunts obligataires convertibles	Autres emprunts obligataires	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Emprunts et dettes financières divers	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Dettes fiscales et sociales	Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés	Autres dettes	Legs et donations en cours (RUP)	Produits constatés d'avance	TOTAL			
										190069,33	190069,33	190069,33	0
0	0	0	0	40450,92	9392,36	0	140226,05	0	0	0	0	0	0

2.2.6. Détail des fournisseurs et comptes rattachés

- Comptes fournisseurs
- Comptes factures non parvenues.....

TOTAL.....

40450.92€
€
40450.92€

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Compte de résultat

3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation	Montant
Ventes	512.50
Prestations de services et produits d'activités annexes	1759.12
Subventions et parrainage	4024.34
Cotisations	20864.00
Dons	291764.99
Legs et donations	33956.91
Autres produits	965.80
TOTAL	353847,66

3.1.2. Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel est d'un montant de-2200.00 Euros
Il se compose de produits exceptionnels d'un montant de 0 Euros
Correspondant à.....
Et de charges exceptionnelles d'un montant de2200.00.Euros
Correspondant à une charge exceptionnelle du siège (67180100)

3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles

	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
ADMINISTRATEURS ELUS Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit", Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes etc....	16			
BENEVOLES "ADMINISTRATIFS" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	5	600	0,36	8892,00
BENEVOLES DE TERRAIN (y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales) - Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, dans les espaces de rencontre etc.... - Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions... - Organisation de manifestations - Communication, démarches auprès des médias - Ventes au profit du CD - Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) - Quête sur la voie publique ou à domicile - Démarches auprès des notaires, des entreprises... - Autres.	18	2000	1,22	29640,00
TOTAUX	39,00	2 600,00	1,58	38 532,00

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=14,82 € (nbre heure équivalent temps plein x14,82 €), ou renseigné par le calcul de GABES

3.1.4. Frais remboursés aux Administrateurs dans l'exercice

Compte Comptable	Nature	Montant en €
62510000	frais de transport	5347,16
62510000	voyage et déplacement	
62570000	restauration	330,89
...		0
...		0
TOTAL		5347,16

3.1.5. Ventilation de l'effectif moyen des permanents

Personnes	nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)	1
Personnel salarié	1	1941	1
Personnel mis à disposition			0
CES et/ou Autres...			0

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

3.2. Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant en euros
Heures bénévoles	970,70h * 13,50€	13104,45
Kms bénévoles	8950,80 kms * 0,304€	5625,39
Mises à disposition locaux	Prix de reviens administratif	
TOTAL		18729,84

Exemple : Valorisation des locaux mise à disposition, abandon des frais des bénévoles

L'ensemble des contributions volontaire en nature qui ont pu faire l'objet d'une valorisation est comptabilisé en compte de classe 8.
L'évaluation financière du bénévolat se calcule sur la base du taux horaire de 1,5 fois le SMIC.
3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)

NEANT

3.4. Crédit-bail
NEANT

Retraitements des crédits-bails					
	Terrains	Constructions	Installations matériel et outillage	Autres	TOTAL
Valuers d'origine					0
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs					
- dotation de l'exercice					
sous-total	0	0	0	0	0
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs					
- exercice					
sous-total	0	0	0	0	0
Redevances restant à payer					
- à un 1 au plus					
- à 5 ans au plus					
- à plus de 5 ans					
sous-total	0	0	0	0	0
Valeur résiduelle					
- à 1 an au plus					
- à plus d'1 an et 5 ans au plus					
- à plus de 5 ans					
sous-total	0	0	0	0	0
Montants pris en charge dans l'exercice	0	0	0	0	0

3.5. Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2607 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 juin 2001.

3.6. Engagements hors bilan

3.6.1. Engagements reçus

- Legs et donations (ne concerne que les Comités RUP)

Legs nets à réaliser (en euros)	
Acceptés par les organes statutairement compétents	
Autorisés par l'organisme de tutelle	
Non-opposition de l'organisme de tutelle	NEANT
Assurance-vie	

- Autres

3.6.2. Engagements donnés

NEANT

4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER

4.1.1. Définition des missions sociales

ACTIONS DE RECHERCHE

« Dans le cadre de la mission Recherche, La Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission ».

ACTIONS EN DIRECTION DES MALADES

« Dans le cadre de la mission Actions pour les malades, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission. »

ACTIONS D'INFORMATION ET DE PREVENTION, DEPISTAGE

« Dans le cadre de la mission Information Prévention Dépistage, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage. »

ACTIONS DE FORMATION

« Dans le cadre de la mission de Formation, La Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenant dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales. »

4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public

RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC

« Tous les produits (dons, legs et produits divers) qui émanent du public (personnes physiques et morales) affectés ou non affectés, sans contrepartie et sans contractualisation y compris les produits annexes. »

Ces produits sont identifiés selon un plan analytique

4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux campagnes d'Appel à la Générosité du Public

NEANT

4.2. Informations sur les ressources

4.2.1. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public

AUTRES PRODUITS LIÉS À L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	
Manifestations	
Ventes (dont abonnement à vivre)	512,5
Prestations et autres ventes	1759,12
Activités de récupération	
Produits financiers	965,8
Autres produits affectés aux missions sociales	
TOTAL	3237,42

4.2.2. Autres fonds privés

Cette rubrique regroupe le mécénat et le parrainage.

L'ensemble de ces ressources est principalement affecté aux missions sociales.

AUTRES FONDS PRIVES	
Mécénat	
Parrainage et recherche partenariat	
TOTAL	4170

4.2.3. Subventions et autres concours publics

Cette rubrique regroupe l'ensemble des subventions publiques reçues par l'association. Elles sont affectées aux missions sociales ou au fonctionnement de l'Association.

SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	
Etat	
Cee	
Collectivités locales	2918,34
Autres organismes	
Autres subventions affectées aux missions sociales	1106
TOTAL	4024,34

4.2.4. Autres produits

AUTRES PRODUITS	
Cotisations	20864
Autres produits d'activités annexes et prestations	80,65
Transfert de charges	
Produits exceptionnels	
TOTAL	20944,65

4.2.5. Reprises de provisions

Il s'agit de reprise sur les provisions NEANT
d'un montant de euros

4.2.6. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	
Report de ressources sur subventions affectées	
Report de ressources sur dons manuels affectés	
Report de ressources sur legs & donations affectés	
TOTAL	0

4.3. Informations sur les emplois

4.3.1. Règle d'affectation des coûts directs et indirects

La structure du compte d'emploi des ressources est établie à partir de la balance analytique et du plan budgétaire par secteur d'activité.

Définition des coûts directs et indirects :

Les charges directes sont inscrites selon leurs affectations suivant le plan comptable général et analytique.

Les charges indirectes sont des charges de structure qui sont imputées sur d'autres rubriques en fonction d'une règle d'affectation préalable. La méthode d'affectation des coûts indirects est définie de la façon suivante NEANT et garde un caractère permanent.

Cette méthodologie a été validée par le Conseil d'Administration en date du

(Seul les frais répartis sont à indiquer dans le tableau ci-dessous)

CHARGES INDIRECTES REPARTIES	Total	Missions Sociales	Frais d'Appel	Frais de fonctionnement
Loyer				
Assurance				
Electricité & eau				
Téléphone				
Affranchissement				
Autres à préciser...				

4.3.2. Missions sociales (actions réalisées directement et versements à d'autres organismes)

MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE	
Montant en Euros	
117964,49	Actions pour les malades
5769,04	Actions d'information, Prévention, Dépistage
	Actions de Formation
164974,08	Actions de Recherche
	Actions Autres
288707,61	TOTAL

4.4. Frais de recherche de fonds

Il s'agit des frais d'appel à la générosité du public, ainsi que les frais de recherche des autres fonds privés, pour un montant de86841,82 euros

4.5. Frais de fonctionnement

FRAIS DE FONCTIONNEMENT	
Montant en Euros	
2441,28	Frais d'information et de communication
40466,05	Frais de gestion
	Frais formation administrative
452,12	Impôts et taxes
16547,83	Cotisation statutaire 10%
	Charges financières
758,99	Dotations aux amortissements
	Charges exceptionnelles
60666,27	TOTAL

L'ensemble des frais de personnel sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant selon une clé de répartition, sous les rubriques suivantes :

4.6. Frais de Personnel

- Actions en direction des malades 28953,69 euros
- Actions d'information de prévention et de dépistage 0 euros
- Actions Gestions des Bénévoles /Adm. 0 euros
- Actions de recherche 2101,93 euros
- Communication 0 euros
- Frais d'appel aux dons et legs 10705,37 euros
- Frais de Marketing 8426,84 euros

4.7. Dotations aux provisions

Il s'agit de dotations aux provisionsd'un montant de0 euros.

4.8. Engagements à réaliser sur ressources affectées

ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	
Engagement à réaliser sur subventions affectées	
Engagement à réaliser sur dons manuels affectés	
Engagement à réaliser sur legs donations affectés	
TOTAL	0

4.9. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts des le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la Générosité du Public (en euros)

Date d'acquisition	Nature de l'immobilisation	montant brut	subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des imob acquises par la Générosité du Public	dotaton brute	dotaton à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							219,29
2015							
2016							
2017							
2018							
TOTAL							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements. Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.10. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées.

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CER (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits). L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes. Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

4.11. Report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées.

Le solde disponible des ressources collectées auprès du Public non affectées et non utilisées au 31 décembre s'élève à 361360 € .

Ce dernier correspond au cumuli du report des ressources au 1^{er} janvier 2018 463653 €, des ressources collectées auprès du Public au cours de l'exercice, 312793 € corrigé de la variation des fonds dédiés collectés auprès du Public 0 € et diminué des emplois financés par les ressources collectées auprès du Public 415086 €.

Ce solde sera reporté à l'ouverture de l'exercice suivant.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en euros)	Bénévolat	Prestations en nature	Dons en nature
Missions Sociales			3807,3
Frais de recherche de fonds		5625,39	
Frais de fonctionnement	13104,45	732,14	2721,04

La répartition est faite par nature et par affectation analytique, suivant les postes « missions sociales », « frais de recherche de fonds », et les « frais de fonctionnement »

(Cf. 3.1.3 et 3.2)

4.13. Evaluation des contributions volontaires en nature

Il s'agit de la variation des fonds dédiés sur dons affectés et sur legs affectés par les tiers financeurs. Cette variation s'élève à Zéro, dont Zéro d'engagement, et Zéro de reprises d'engagement sur ressources affectées (cf tableau 2.2.4.2)

4.12. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public

